

Boxe/Après son combat contre Andranik Hakobyan samedi dernier à Bâle (Suisse)

Morgan Ndong Zue frustré par son match nul

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

QUELQUES jours après son combat contre Andranik Hakobyan, qui a eu lieu samedi dernier à Bâle (Suisse), et qui s'est soldé par un nul, Morgan Ndong Zue se sent un peu floué. « C'est frustrant d'enregistrer un tel résultat avec la préparation intensive que mon staff et moi avons mise au point. C'est un match nul qui me reste un peu au travers de la gorge », a indiqué lundi dernier le boxeur gabonais. « Lorsque nous avons analysé cette partie, nous nous sommes rendus compte qu'aucun des combattants

n'a vraiment pris le dessus sur l'autre, jusqu'au troisième round. C'était une véritable opposition de style. Andranik Hakobyan avait adopté une tactique fuyante et boxait un peu à distance. Moi, j'avais opté pour une attaque, disons-le, frontale. Pour ne pas le laisser respirer. Ce que j'ai pu faire du premier au sixième rounds. Je pense que j'aurais pu m'imposer, mais j'avais en face de moi une réelle opposition », a encore souligné le jeune Gabonais. Au final, ce combat demeure une belle performance, quand on se rend compte que Hakobyan totalisait, avant les six derniers rounds, en dix combats professionnels, dix victoires dont cinq par KO en super-



Photo : DR

Les deux boxeurs se sont séparés dos à dos.

légers. Sa déception n'a, cependant, pas fait oublier à notre compatriote que cette rencontre a été une bonne préparation pour ses futures échéances :

« A trois semaines de la Coupe de la ligue, cette confrontation m'a permis de peaufiner ma préparation. Cela a fourni de précieuses informations sur mes actuels points forts ou faibles. » Morgan Ndong Zue va, en effet, disputer la demi-finale de la Coupe de la Ligue française le 5 mai prochain, à Usson en Forez, contre Yves Mesny. « C'est un bon gaucher, mais j'aurais huit rounds pour le vaincre. Et ce nombre de rounds est bon pour moi, qui aime monter en puissance au cours de la rencontre », a affirmé lundi dernier le Gabonais.

Morgan Ndong Zue :
* **28 combats en amateur :** Soit 20 victoires, 6 défaites et 2 matchs nuls
Principaux titres en amateur : champion régional 2010 et 2011, vice-champion de France junior 2011, quart de finaliste championnat France senior (2012)...
* **21 combats chez les pros :** 16 victoires (dont 5 par KO), un nul et 4 défaites
Principaux titres chez les pros : champion Critérium national espoir 2012 et 2013, champion tournoi de France zone sud 2014-2015, finaliste Grande finale tournoi de France 2015-2016.

Aperçu du palmarès de

Handball/Ligue de l'Ogooué-Maritime/Championnat provincial/3e journée

La pluie s'invite au spectacle



Photo : JP Allongo

Un instantané d'une rencontre des filles.

J-P A
Port-Gentil/Gabon

CE n'est un secret pour personne. Cette saison sportive, la Ligue de handball de l'Ogooué-Maritime a démarré ses compétitions en retard. Et pour rattraper le temps perdu, le département en charge des compétitions a eu l'ingénieuse idée de faire jouer les matches en semaine. C'est dans ce cadre que la 3e levée de l'épreuve a débuté mardi de la semaine dernière au plateau du stade Pierre-Claver Divounguy de Port-Gentil pour s'achever dimanche. Une 3e journée perturbée vers la fin par la pluie, alors que le public assistait à des rencontres de belle facture. Ainsi, en ouverture, un seul match s'est disputé, en catégorie senior hommes. La formation d'ASMA a dominé Petro (35-33). Mercredi, en première heure, chez les minimes filles, victoire sans bavure d'ASMA devant les Anges (15-1), et en minimes garçons, les Anges se sont inclinés devant Petro (10-19). Par contre, en cadets filles, la rencontre entre POG Hand et les Anges n'a pas eu lieu. La première équipe citée ne s'étant pas présentée sur

l'aire de jeu. « J'étais malade, j'avais une fatigue générale, il me fallait une semaine pour bien me reposer, afin de mieux récupérer », s'est défendu Patrick Nguimbi, le président entraîneur de l'équipe. Jeudi, en cadets hommes, ASMA a eu raison de Salinas (35-33), avant que la pluie n'intervienne pour perturber le reste du programme. Vendredi, aucun match n'était programmé. Le lendemain, les deux rencontres comptant pour l'ouverture du championnat des vétérans ne se sont pas disputées, à cause de la déprogrammation du match du championnat semi-professionnel entre ASMA et Salinas, comptant pour la 4e journée, mais aussi des mauvaises conditions météorologiques. Dimanche, pour la boucle, en juniors dames, Péto a dominé Stade Mandji (32-4). En junior hommes, victoire d'ASMA devant POG Hand (44-12). La rencontre mixte entre Stade Mandji seniors dames et Mandji Académie juniors hommes a été interrompue en début de seconde période, à cause de la pluie. Tout comme le dernier match ne s'est pas joué, entre les Anges et Salinas, en seniors hommes.

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRAVAUX PUBLICS ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
CABINET DU MINISTRE D'ETAT
SECRETARIAT GENERAL



351/MITPAT/CAB-ME/SG/CJ

COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire rappelle aux personnes physiques et morales exploitant ou occupant le patrimoine routier de l'Etat, que conformément à l'article 9, alinéa 1 de la loi n° 13/2003 du 17 février 2005 portant protection du patrimoine routier national, « toute occupation privative du patrimoine routier national est soumise à une autorisation préalable délivrée par les services compétents du Ministère chargé des Routes ».

En conséquence, toutes les personnes qui occupent ou exploitent l'emprise des voies express, des échangeurs, des routes nationales, des routes départementales et des ouvrages d'art et assimilés, doivent se présenter au Ministère des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aéroports (Direction du Matériel, sise derrière le Camp de Police), afin de justifier leur situation ou entreprendre la procédure pour se conformer à la loi, dans un délai de 15 jours francs à compter de la date de signature du présent communiqué.

Il s'agit des routes ci-après :

Routes	Distance de part et d'autre du terre-plein central (en mètres)	Largeur totale du domaine public routier (en mètres)
Voie Express (Port d'Ovendo- Aéroport)	50	100
Boulevards - G. Rawiri (Avorebam-Aéroport) - Bord de mer (Echangeur du Lycée Indjendje Ngondjout-Echangeur de Lalala) - Triomphal (Rond point de la Démocratie-Affaires Etrangères)	50	100
Route du Cap (Rond point Avorebam-Cap Estérias)	15	30
Route Nationale (Arambo-Intérieur du pays)	30	60

Passé ce délai, une opération de libération du patrimoine routier de l'Etat sera entreprise par les services compétents du Ministère, conformément aux textes en vigueur en République gabonaise.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle pour toutes les personnes concernées.

Fait à Libreville, le 11 AVR. 2018

Le Ministre d'Etat
P.O. Le Secrétaire Général

Yolande NYONDA
Secrétaire Général